



Deux nouvelles activités au service des familles.

En juin 2019, l'UDAF de l'Indre a signé une convention avec « Action Logement Service » pour engager un partenariat dans le domaine de l'accompagnement des salariés en difficultés. Les ménages et familles bénéficiaires sont ici orientés vers notre service par les représentants d'Action Logement dans le département.

En Aout de cette même année, dans le cadre du plan pauvreté précarité, l'UDAF a été labellisée « Point Conseil Budget ». Cette action se développe en partenariat avec le mouvement Famille Rurale et l'UNAFAM.

Les Points Conseil Budget sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement ; l'objectif d'un Point Conseil Budget est de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

L'ensemble du réseau familial, mais aussi les ménages et familles ainsi que tous nos partenaires peuvent nous solliciter pour cette action dans la limite des moyens permis, soit 15000.00€ par année civile.

Avec ces nouvelles activités, l'UDAF souhaite proposer une réponse encore plus pertinente à l'ensemble des familles du département de l'Indre